

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2025

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2025

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats cumulés -SRLPAT	6
Résultats - Fonds du Centre communautaire Roussin	7
Résultats - Fonds du Centre Récréatif Édouard-Rivet	8
Résultats - Fonds de Prévention Pointe-de-L'île	9
Résultats - Fonds Aux Délices de Roussin	10
Évolution de l'actif net cumulé -SRLPAT	11
Évolution de l'actif net - Fonds du Centre communautaire Roussin	12
Évolution de l'actif net - Fonds du Centre Récréatif Édouard-Rivet	13
Évolution de l'actif net - Fonds de Prévention Pointe-de-L'île	14
Évolution de l'actif net - Fonds Aux Délices de Roussin	15
Bilan combiné-SRLPAT	16
Bilan - Fonds du Centre communautaire Roussin	17
Bilan - Fonds du Centre Récréatif Édouard-Rivet	18
Bilan - Fonds de Prévention Pointe-de-L'île	19
Bilan - Fonds Aux Délices de Roussin	20
Flux de trésorerie cumulés -SRLPAT	21
Notes complémentaires	22-33
Renseignements complémentaires	
Annexe A -CONTRIBUTIONS ET SUBVENTIONS	34
Annexe B -PRODUITS D'OPÉRATIONS	35-36

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC. au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. De plus, l'organisme assume la responsabilité du CLUB DES ÂÎNÉS DE ROUSSIN, ainsi que de ses huit (8) sous-comités. Cependant, le CLUB DES ÂÎNÉS DE ROUSSIN, ainsi que ses huit sous-comités, n'ont jamais été inclus dans la comptabilisation des opérations de l'organisme. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits et des charges et des flux de trésorerie, pour les exercices terminés le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023, des actifs et des passifs au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023 et de l'actif net aux 1^{er} janvier et 31 décembre 2024 et 2023. Le prédécesseur a exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, et nous exprimons également une opinion modifiée sur les états financiers de la période considérée en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la coopérative ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la coopérative;

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la coopérative à cesser son exploitation;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL INC.

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹

Montréal le, 8 avril 2026

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° 143239

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
RÉSULTATS CUMULÉS -SRLPAT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
Contributions et subventions (annexe A)	2 593 281	3 603 002
Produits d'opérations (annexe B)	4 020 874	5 325 354
	<u>6 614 155</u>	<u>8 928 356</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	4 382 646	5 903 589
Activités sportives, culturelles et aquatiques	991 513	1 161 511
Achats d'aliments	398 491	455 613
Évènements spéciaux	22 500	318 327
Entretien et réparations	126 357	169 727
Intérêts & frais bancaires	86 021	127 496
Frais de bureau	104 743	120 606
Télécommunications	48 559	59 282
Location d'équipement	33 289	41 017
Sous-traitance	136 105	143 017
Services professionnels	19 468	46 302
Publicité & promotion	17 952	27 700
Formation, cotisations et affiliations	17 390	21 140
Frais de gestion	11 155	11 744
Assurances	19 535	18 582
Matériel pour animation	29 342	30 249
Frais de déplacement	21 925	24 648
Taxes et permis	3 447	3 931
Amortissement des immobilisations	40 293	49 772
Électricité	6 384	3 805
Remboursements de TPS & TVQ	90 724 -	158 920 -
Frais d'administration	95 814	252 113
Loyer	8 369	8 126
Dons	5	192
	<u>6 530 579</u>	<u>8 839 569</u>
Résultats antérieurs cumulés du CRER au 31-12-2024	213 684	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>297 260</u>	<u>88 787</u>

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
RÉSULTATS - FONDS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ROUSSIN
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
Contributions et subventions (annexe A)	1 426 761	1 587 689
Produits d'opérations (annexe B)	3 706 010	3 686 923
	<u>5 132 771</u>	<u>5 274 612</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	3 446 509	3 321 487
Activités sportives, culturelles et aquatiques	991 513	859 034
Achats d'aliments	313 322	309 516
Évènements spéciaux	10 944	288 073
Entretien et réparations	114 617	92 317
Intérêts & frais bancaires	80 646	82 374
Frais de bureau	62 147	49 968
Télécommunications	36 160	35 634
Location d'équipement	33 289	28 597
Sous-traitance	30 503	23 784
Services professionnels	13 376	23 295
Publicité & promotion	16 943	14 126
Formation, cotisations et affiliations	15 107	13 904
Frais de gestion	11 155	11 744
Assurances	18 607	10 612
Frais de déplacement	4 893	5 615
Taxes et permis	2 228	1 744
Amortissement des immobilisations	34 090	40 900
Remboursements de TPS & TVQ	(90 271)	(102 363)
	<u>5 145 778</u>	<u>5 110 361</u>
Résultats antérieurs cumulés du CRER au 31-12-2024	<u>213 684</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>200 677</u></u>	<u><u>164 251</u></u>

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
RÉSULTATS - FONDS DU CENTRE RÉCRÉATIF ÉDOUARD-RIVET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
Contributions et subventions (annexe A)	-	925 220
Produits d'opérations (annexe B)	-	1 390 507
	-	2 315 727
CHARGES		
Salaires et charges sociales	-	1 686 746
Activités sportives, culturelles et aquatiques	-	302 477
Achats d'aliments	-	75 115
Entretien et réparations	-	69 596
Intérêts & frais bancaires	-	39 593
Frais de bureau	-	19 522
Télécommunications	-	11 848
Location d'équipement	-	12 420
Sous-traitance	-	4 253
Services professionnels	-	12 561
Publicité & promotion	-	11 660
Formation, cotisations et affiliations	-	2 233
Assurances	-	7 626
Frais de déplacement	-	2 238
Taxes et permis	-	2 187
Amortissement des immobilisations	-	8 369
Remboursements de TPS & TVQ	-	(56 102)
Frais d'administration	-	168 816
Dons	-	51
	-	2 381 209
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	(65 482)

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
RÉSULTATS - FONDS DE PRÉVENTION POINTE-DE-L'ÎLE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
Contributions et subventions (annexe A)	1 166 020	1 089 593
Produits d'opérations (annexe B)	157 058	109 027
	<u>1 323 078</u>	<u>1 198 620</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	916 096	851 825
Évènements spéciaux	11 556	30 254
Entretien et réparations	8 669	3 728
Intérêts & frais bancaires	2 959	3 016
Frais de bureau	40 222	48 046
Télécommunications	11 184	10 820
Sous-traitance	105 602	114 912
Services professionnels	6 092	10 446
Publicité & promotion	1 009	947
Formation, cotisations et affiliations	2 283	5 003
Assurances	559	-
Matériel pour animation	29 342	30 249
Frais de déplacement	14 986	14 388
Taxes et permis	1 219	-
Amortissement des immobilisations	5 800	-
Remboursements de TPS & TVQ	(94)	(96)
Frais d'administration	95 814	83 297
Dons	5	141
	<u>1 253 303</u>	<u>1 206 976</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>69 775</u>	<u>(8 356)</u>

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
RÉSULTATS - FONDS AUX DÉLICES DE ROUSSIN
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Contributions et subventions (annexe A)	500	500
Produits d'opérations (annexe B)	<u>157 806</u>	<u>138 897</u>
	<u>158 306</u>	<u>139 397</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	20 041	43 531
Achats d'aliments	85 169	70 982
Entretien et réparations	3 071	4 086
Intérêts & frais bancaires	2 416	2 513
Frais de bureau	2 374	3 070
Télécommunications	1 215	980
Sous-traitance	-	68
Publicité & promotion	-	967
Assurances	369	344
Frais de déplacement	2 046	2 407
Amortissement des immobilisations	403	503
Électricité	6 384	3 805
Remboursements de TPS & TVQ	(359)	(359)
Loyer	<u>8 369</u>	<u>8 126</u>
	<u>131 498</u>	<u>141 023</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>26 808</u></u>	<u><u>(1 626)</u></u>

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CUMULÉ -SRLPAT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025				2024
	Investi en immobilisations	Affecté - Fonds de stabilisation	Autres affectations internes	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde avant redressement	78 984	218 518	1 715 000	381 143	2 607 329
Redressement	-	-	-	-	-
Solde après redressement	78 984	218 518	1 715 000	381 143	2 607 329
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(28 189)	-	-	325 449	297 260
Remboursement en capital de la dette à long terme	9 743	-	-	(9 743)	-
Acquisition d'immobilisations	138 210	-	-	(138 210)	-
Affectations d'origine interne	-	149 079	-	(149 079)	-
Utilisation des affectations d'origine internes	-	-	-	-	-
Affectation des intérêts	-	-	-	-	-
Solde à la fin	140 748	367 597	1 715 000	467 560	2 904 589
(*)Le solde se compose de :					
Amortissement des immobilisations		(34 090)			
Amortissement des apports reportés		6 304			
		(27 786)			

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET - FONDS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ROUSSIN
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025				2024
	Investi en immobilisations	Affecté - Fonds de stabilisation	Autres affectations internes	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde avant redressement	76 971	218 518	1 200 000	318 358	1 813 847
Redressement	-	-	-	-	-
Solde après redressement	76 971	218 518	1 200 000	318 358	1 813 847
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(27 786)	-	-	228 463	200 677
Remboursement en capital de la dette à long terme	9 743	-	-	(9 743)	-
Acquisition d'immobilisations	80 210	-	-	(80 210)	-
Affectations d'origine interne	-	149 079	-	(149 079)	-
Utilisation des affectations d'origine interne	-	-	-	-	-
Affectation des intérêts	-	-	-	-	-
Solde à la fin	139 138	367 597	1 200 000	307 789	2 014 524
(*)Le solde se compose de :					
Amortissement des immobilisations		(34 090)			
Amortissement des apports reportés		6 304			
		(27 786)			

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET - FONDS DU CENTRE RÉCRÉATIF ÉDOUARD-RIVET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025				2024
	Investi en immobilisations	Affecté - Fonds de stabilisation	Autres affectations internes	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde avant redressement	33 475	149 079	331 696	(300 566)	213 684
Redressement				-	
Solde après redressement	33 475	149 079	331 696	(300 566)	213 684
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	-	-	(65 482)
Affectations d'origine interne	-	-	-	-	-
Utilisation des affectations d'origine interne	-	-	-	-	-
Affectation des intérêts		-		-	-
Solde à la fin	-	-	-	-	213 684
(*)Le solde se compose de :					
Amortissement des immobilisations		-			
Amortissement des apports reportés		-			
		-			

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET - FONDS DE PRÉVENTION POINTE-DE-L'ÎLE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025			2024
	Investi en immobilisations	Autres affectations internes	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde avant redressement		515 000	46 779	561 779
Redressement	-	-	-	-
Solde après redressement	-	515 000	46 779	561 779
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	- *	-	69 775	69 775
				(8 356)
Variation des apports reportés afférents aux immobilisations	(58 000)		58 000	-
				-
Affectation d'origine interne	-		-	-
				-
Acquisition d'immobilisations	58 000	-	(58 000)	-
				-
Utilisation des réserves			-	-
				-
Solde à la fin	-	515 000	116 554	631 554
				561 779
(*)Le solde se compose de :				
Amortissement des immobilisations	(5 800)			
Amortissement des apports reportés	5 800			
	-			

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET - FONDS AUX DÉLICES DE ROUSSIN
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025			2024
	Investi en immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde avant redressement	2 013	16 006	18 019	19 645
Redressement	-	-	-	-
Solde après redressement	2 013	16 006	18 019	19 645
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(403)	27 211	26 808	(1 626)
Acquisition d'immobilisations	-	-	-	-
Solde à la fin	1 610	43 217	44 827	18 019
(*)Le solde se compose de :				
Amortissement des immobilisations	(403)			
Amortissement des apports reportés	-			
	(403)			

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
BILAN COMBINÉ-SRLPAT
AU 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	678 321	1 317 672
Placements temporaires (note 5)	452 898	1 263 184
Placements réservés (note 6)	367 597	367 597
Créances (note 7)	549 821	267 430
Avance à recevoir au cours du prochain exercice (note 9)	64 148	60 422
Frais payés d'avance	53 914	92 981
	2 166 699	3 369 286
AVANCE À RECEVOIR (note 8)	525 100	589 248
PLACEMENTS À LONG TERME (note 5)	1 042 612	100 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	224 040	159 596
	<u>3 958 451</u>	<u>4 218 130</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 10)	419 747	567 981
Revenus reportés	662 380	922 219
Apports reportés (note 11)	102 129	73 464
Dette à long terme échéant au cours du prochain (note 13)	5 874	9 743
	1 190 130	1 573 407
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 12)	77 416	31 520
DETTE À LONG TERME (note 13)	-	5 874
	<u>1 267 546</u>	<u>1 610 801</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	140 748	112 459
AFFECTÉ AU FONDS DE STABILISATION (note 14)	367 597	367 597
AUTRES AFFECTATIONS INTERNES	1 715 000	2 046 696
NON AFFECTÉ	467 560	80 577
	2 690 905	2 607 329
	<u>3 958 451</u>	<u>4 218 130</u>
ENGAGEMENTS (note 15)		

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____ Nom	_____ Signature	_____ Nom	_____ Signature
_____ Fonction	_____ Date	_____ Fonction	_____ Date

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
BILAN - FONDS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ROUSSIN
AU 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		-
Encaisse	473 182	719 680
Placements temporaires (note 5)	352 898	804 860
Placements réservés (note 6)	367 597	218 518
Créances (note 7)	440 953	140 884
Avances inter-fonds	31 973	273 909
Avance à recevoir au cours du prochain exercice (note 8)	64 148	60 422
Frais payés d'avance	50 128	67 497
	1 780 879	2 285 770
AVANCE À RECEVOIR (note 8)	525 100	589 248
PLACEMENTS À LONG TERME (note 5)	714 374	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	170 230	124 108
	3 190 583	2 999 126
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 10)	344 142	339 684
Avances inter-fonds	100 885	99 256
Revenus reportés	662 380	675 244
Apports reportés (note 11)	37 562	23 958
Dettes à long terme échéant au cours du prochain (note 13)	5 874	9 743
	1 150 843	1 147 885
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 12)	25 216	31 520
DETTE À LONG TERME (note 13)	-	5 874
	1 176 059	1 185 279
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	139 138	76 971
AFFECTÉ AU FONDS DE STABILISATION (note 14)	367 597	218 518
AUTRES AFFECTATIONS INTERNES	1 200 000	1 200 000
NON AFFECTÉ	307 789	318 358
	2 014 524	1 813 847
	3 190 583	2 999 126

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
BILAN - FONDS DU CENTRE RÉCRÉATIF ÉDOUARD-RIVET
AU 31 DÉCEMBRE 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	-	489 311
Placements temporaires (note 5)	-	158 307
Placements réservés (note 6)	-	149 079
Créances (note 7)	-	11 030
Frais payés d'avance	-	18 195
	<u>-</u>	<u>825 922</u>
PLACEMENTS À LONG TERME (note 5)	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	-	33 475
	<u>-</u>	<u>859 397</u>
	<u>-</u>	<u>859 397</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 10)	-	157 429
Avances inter-fonds	-	241 309
Revenus reportés	-	246 975
	<u>-</u>	<u>645 713</u>
	<u>-</u>	<u>645 713</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	-	33 475
AFFECTÉ AU FONDS DE STABILISATION (note 14)	-	149 079
AUTRES AFFECTATIONS INTERNES	-	331 696
NON AFFECTÉ	-	(300 566)
	<u>-</u>	<u>213 684</u>
	<u>-</u>	<u>859 397</u>
	<u>-</u>	<u>859 397</u>

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
BILAN - FONDS DE PRÉVENTION POINTE-DE-L'ÎLE
AU 31 DÉCEMBRE 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	137 270	58 646
Placements temporaires (note 5)	100 000	300 017
Créances (note 7)	95 542	110 269
Avances inter-fonds	100 885	99 256
Frais payés d'avance	1 333	4 534
	<u>435 030</u>	<u>572 722</u>
PLACEMENTS À LONG TERME (note 5)	328 238	100 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	52 200	-
	<u><u>815 468</u></u>	<u><u>672 722</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 10)	67 147	61 437
Apports reportés (note 11)	64 567	49 506
	<u>131 714</u>	<u>110 943</u>
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 12)	52 200	-
	<u><u>183 914</u></u>	<u><u>110 943</u></u>
ACTIF NET		
AUTRES AFFECTATIONS INTERNES	515 000	515 000
NON AFFECTÉ	116 554	46 779
	<u>631 554</u>	<u>561 779</u>
	<u><u>815 468</u></u>	<u><u>672 722</u></u>

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
BILAN - FONDS AUX DÉLICES DE ROUSSIN
AU 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	67 869	50 035
Créances (note 7)	13 326	5 247
Frais payés d'avance	2 453	2 755
	<u>83 648</u>	<u>58 037</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	1 610	2 013
	<u>85 258</u>	<u>60 050</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 10)	8 459	9 431
Avances inter-fonds	31 972	32 600
	<u>40 431</u>	<u>42 031</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	1 610	2 013
NON AFFECTÉ	43 217	16 006
	<u>44 827</u>	<u>18 019</u>
	<u>85 258</u>	<u>60 050</u>

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
FLUX DE TRÉSORERIE CUMULÉS -SRLPAT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	297 260	88 787
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissements des subventions reportées	(12 104)	(7 880)
Amortissement des immobilisations	40 293	49 772
	<u>325 449</u>	<u>130 679</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(462 603)	(29 689)
Frais payés d'avance	39 068	(13 382)
Créditeurs	(148 234)	104 746
Produits reportés	(259 839)	204 016
Subventions reportées	28 665	(47 713)
	<u>(802 943)</u>	<u>217 978</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(477 494)</u>	<u>348 657</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(138 210)	26 619
Variation des placements	(132 326)	(18 156)
Variation de l'avance à recevoir	60 422	785
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(210 114)</u>	<u>9 248</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des subventions reportées	58 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(9 743)	(9 345)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>48 257</u>	<u>(9 345)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(639 351)	348 560
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>1 317 672</u>	<u>969 112</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>678 321</u></u>	<u><u>1 317 672</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de l'encaisse,

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles Inc. est un organisme sans but lucratif qui a été incorporé selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est une œuvre de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Ses objectifs sont établis comme suit: développer des ressources nécessaires à la mise sur pied de loisirs culturels, sportifs et récréatifs dans les quartiers de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est, intéresser la population aux loisirs ainsi qu'intéresser les institutions publiques et privées de loisirs; procurer des loisirs par l'établissement de centres récréatifs, de plein air, culturel et sportif; promouvoir la formation morale, intellectuelle, culturelle, religieuse, socio-économique, physique des membres sans discernement des âges, des sexes, des statuts sociaux, des habilités physiques et intellectuelles par le biais du loisir communautaire; administrer, gérer et conclure toute convention d'administration et de gestion avec toute œuvre ou institution privée ou publique s'occupant de loisirs, éducation, bien-être, sport et santé. À ces fins, acheter, posséder, louer ou autrement acquérir des biens meubles, les terrains, les bâtisses et autres immeubles utiles aux fins ci-haut mentionnées.

2- COMPTABILITÉ PAR FONDS

Fonds du Centre communautaire Roussin

Le fonds du Centre Communautaire Roussin rend compte des activités et des programmes courants autres que ceux du Centre Récréatif Édouard-Rivet, de Prévention Pointe-de-L'Île et des Délices de Roussin ainsi que des activités générales de l'organisme. Les apports (dons et subventions) non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés dans ce fonds.

Fonds du Centre Récréatif Édouard-Rivet

Le fonds rend compte des activités et des programmes courants du Centre Récréatif Édouard-Rivet. L'objectif de ce fonds est d'offrir une variété d'activités de loisirs, culturelles et sociocommunautaires, et ce, afin de répondre aux besoins et aux intérêts des Montréalais, tout en optimisant l'utilisation des installations mises à sa disposition par la Ville.

Fonds de Prévention Pointe-de-L'Île

Le fonds de Prévention Pointe-de-L'Île est à l'usage exclusif du programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine. Ce programme a pour mission de donner des outils aux citoyens et citoyennes pour augmenter leur sentiment de sécurité à la maison et dans les endroits publics.

Fonds Aux Délices de Roussin

Le fonds a été créé en juillet 2019. L'objectif de ce fonds est de préparer et distribuer des repas à des personnes en perte d'autonomie à long terme ou temporaire et aux personnes ayant besoin de ce service de façon ponctuelle et d'offrir des repas à faibles coûts aux enfants défavorisés des écoles de Montréal-Est.

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

3- PRICIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Ventes de produits et de services

Les produits provenant des activités diverses sont constatés linéairement sur la durée des activités. Les autres produits sont comptabilisés lorsque les biens sont remis aux clients ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré et le prix a été établi ou peut être déterminé.

Promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'organisme ne comptabilise, à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice, que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative utile selon la méthode et les taux indiqués ci-dessous.

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Améliorations locatives	Linéaire	20%
Matériel informatique	Dégressif	30%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Matériel & équipement	Dégressif	20%
Mobilier de bureau	Dégressif	20%
Rénovation de la cafétéria	Linéaire	20%

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs à la juste valeur. Il évalue ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'encaisse-réserve hypothécaire, des placements, des subventions à recevoir et des débiteurs.

Les passifs évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire, des créditeurs et de la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois (3) mois à partir de la date d'acquisition.

4- ACTIVITÉS ADMINISTRÉES PAR L'ORGANISME

L'organisme assume la responsabilité du CLUB DES AÎNÉS DE ROUSSIN, et de ses huit (8) sous-comités. Cependant, ces activités ne sont pas reflétées dans les états financiers. Une réserve au rapport de l'auditeur indépendant a donc été inscrite.

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

5- PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2025	2024
	\$	\$
Fonds du Centre communautaire Roussin		
À court terme		
Dépôt à terme, 3,65 % (3,65 % en 2024), échéant en novembre 2026;	352 898	512 252
Placement garanti lié aux marchés, taux cumulés au mois de décembre 2024, 9,36 % (7,8% en 2023), échéant en février 2025;	-	250 041
Dépôt à terme, 5,2 % (5,2 % en 2023), échéant en décembre 2025.	-	42 567
	<u>352 898</u>	<u>804 860</u>
À long terme		
Placement garanti lié aux marchés, taux cumulés au mois de décembre 2025, 0,950 %, échéant en décembre 2028;	23 056	-
Placement garanti lié aux marchés, taux cumulés au mois de décembre 2024, 2,89 % , échéant en décembre 2028;	140 661	-
Placement garanti lié aux marchés, taux cumulés au mois de décembre 2025, 0,65 % , échéant en février 2029.	276 676	-
Placement garanti lié aux marchés, taux cumulés au mois de décembre 2025, 18,7 % , échéant en avril 2028;	273 981	-
	<u>714 374</u>	<u>-</u>
Fonds du Centre Récréatif Édouard-Rivet		
À court terme		
Dépôt à terme, 5,2 % (5,2 % en 2023), échéant en décembre 2025.	-	58 290
Placement garanti lié aux marchés, taux cumulés au mois de décembre 2024, 6,07 % (1,89 % en 2023), échéant en février 2025;	-	100 017
	<u>-</u>	<u>158 307</u>
À long terme		
Placement garanti lié aux marchés, taux cumulés au mois de décembre 2024, 6,07 % (1,89 % en 2023), échéant en février 2025.	-	100 017
	<u>-</u>	<u>100 017</u>
Fonds de Prévention Pointe-de-L'île		
À court terme		
Dépôt à terme, 5,2 % (5,2 % en 2023), échéant en décembre 2025.	-	200 000
Dépôt à terme, 4,5 % en 2023, échéant en décembre 2025.	100 000	
Placement garanti lié aux marchés, taux cumulés au mois de décembre 2024, 6,07 % (1,89 % en 2023), échéant en février 2025;	-	100 017
	<u>100 000</u>	<u>300 017</u>

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

5- PLACEMENTS TEMPORAIRES (suite)	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Fonds de Prévention Pointe-de-L'île (suite)	<u>\$</u>	<u>\$</u>
À long terme		
Dépôt à terme, 3,3 % (4,5 % en 2023), échéant en décembre 2026.	-	100 000
Placement garanti lié aux marchés, taux cumulés au mois de décembre 2025, 15,77 % , échéant en avril 2028;	106 897	-
Placement garanti lié aux marchés, taux cumulés au mois de décembre 2025, 0,65 % , échéant en février 2028;	221 341	-
	<u>328 238</u>	<u>100 000</u>
Fonds cumulés		
À court terme	<u>452 898</u>	<u>1 263 184</u>
À long terme	<u>1 042 612</u>	<u>200 017</u>
6- PLACEMENTS RÉSERVÉS	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Fonds du Centre communautaire Roussin		
Dépôt à terme, 3 % , échéant en octobre 2027;	250 000	207 433
Placement garanti lié aux marchés, taux cumulés au mois de décembre 2025, 0,950 % , échéant en décembre 2028;	117 597	11 085
	<u>367 597</u>	<u>218 518</u>
Fonds du Centre Récréatif Édouard-Rivet		
Dépôt à terme, 5,2 % (5,2 % en 2023), échéant en décembre 2025.	-	141 710
Intérêts courus	-	7 369
	<u>-</u>	<u>149 079</u>
Fonds cumulés	<u>367 597</u>	<u>367 597</u>
Les placements réservés, ont été constitués pour couvrir, les affectations internes aux fonds de stabilisation (voir note 15).		
7- CRÉANCES	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Fonds du Centre communautaire Roussin		
Comptes clients	430 472	97 465
Intérêts courus	6 312	6 312
Avance à un employé	4 169	1 997
Subventions à recevoir	-	35 110
	<u>440 953</u>	<u>140 884</u>

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

7- CRÉANCES (suite)

	2025	2024
	\$	\$
Fonds du Centre Récréatif Édouard-Rivet		
Comptes clients	-	7 999
Intérêts courus	-	3 031
	<u>-</u>	<u>11 030</u>
Fonds de Prévention Pointe-de-L'île		
Comptes clients	4 308	200
Intérêts courus	8 400	8 400
Avance à un employé	7 574	7 500
Subventions à recevoir	75 260	94 169
	<u>95 542</u>	<u>110 269</u>
Fonds Aux Délices de Roussin		
Comptes clients	<u>13 326</u>	<u>5 247</u>
Fonds cumulés		
Comptes clients	448 106	110 911
Intérêts courus	14 712	17 743
Avance à un employé	11 743	9 497
Subventions à recevoir	75 260	129 279
	<u>549 821</u>	<u>267 430</u>

8- AVANCE À RECEVOIR

L'organisme a signé un bail à long terme de 10 ans qui expire le 30 mai 2032 avec le CIUSSS de l'Est-de- l'Île-de-Montréal. Selon ce contrat, l'organisme avance les sommes nécessaires aux améliorations locatives pour le CIUSSS et celui-ci lui rembourse ces sommes mensuellement avec intérêts au taux de 6% annuellement, qui sont comptabilisés dans les produits. Au 31 décembre 2025, l'organisme avait cette somme à recevoir.

	2025	2024
	\$	\$
Fonds du Centre communautaire Roussin		
Solde au début	589 248	593 543
Améliorations locatives	-	56 127
	<u>589 248</u>	<u>649 670</u>
Avance à recevoir au cours du prochain exercice	64 148	60 422
Solde à la fin	<u>525 100</u>	<u>589 248</u>

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

9- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Fonds du Centre communautaire Roussin			
Améliorations locatives	173 792	148 093	25 699
Matériel informatique	125 348	121 488	3 860
Matériel roulant	82 325	65 848	16 477
Matériel & équipement	157 175	42 014	115 161
Mobilier de bureau	895 800	886 767	9 033
	<u>1 434 440</u>	<u>1 264 210</u>	<u>170 230</u>
Fonds du Centre Récréatif Édouard-Rivet			
Matériel & équipement	-	-	33 475
Fonds de Prévention Pointe-de-L'île			
Matériel roulant	<u>58 000</u>	<u>5 800</u>	<u>52 200</u>
Fonds Aux Délices de Roussin			
Matériel & équipement	<u>2 795</u>	<u>1 185</u>	<u>1 610</u>
Fonds cumulés	<u><u>1 495 235</u></u>	<u><u>1 271 195</u></u>	<u><u>224 040</u></u>

10- CRÉDITEURS

	2025	2024
	\$	\$
Fonds du Centre communautaire Roussin		
Fournisseurs et frais courus	116 326	110 115
Salaires et vacances courus	209 516	206 835
Contributions et retenues à la source	4	49
Taxes à la consommation	18 296	22 685
	<u>344 142</u>	<u>339 684</u>
Fonds du Centre Récréatif Édouard-Rivet		
Fournisseurs et frais courus	-	33 023
Salaires et vacances courus	-	102 368
Contributions et retenues à la source	-	24
Taxes à la consommation	-	22 014
	<u>-</u>	<u>157 429</u>

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

10- CRÉDITEURS (suite)

	2025	2024
	\$	\$
Fonds de Prévention Pointe-de-L'île		
Fournisseurs et frais courus	18 346	16 731
Salaires et vacances courus	48 801	44 803
Contributions et retenues à la source	-	13
Taxes à la consommation	-	(110)
	<u>66 547</u>	<u>61 437</u>
Fonds Aux Délices de Roussin		
Fournisseurs et frais courus	6 645	6 429
Salaires et vacances courus	1 814	3 002
	<u>8 459</u>	<u>9 431</u>
Fonds cumulés		
Fournisseurs et frais courus	141 316	166 298
Salaires et vacances courus	260 131	357 008
Contributions et retenues à la source	4	86
Taxes à la consommation	18 296	44 589
	<u>419 747</u>	<u>567 981</u>

11- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 décembre 2024	Encais- sement	Constaté à titre de produits	Solde 31 décembre 2025
Fonds du Centre communautaire Roussin	\$	\$	\$	\$
Ministère de l'Éducation du Québec	-	292 894	255 332	37 562
PME MTL Est-de-l'Île	23 958	-	23 958	-
	<u>23 958</u>	<u>292 894</u>	<u>279 290</u>	<u>37 562</u>

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

11- APPORTS REPORTÉS (suite)

	Solde 31 décembre 2024	Encais- sement	Constaté à titre de produits	Solde 31 décembre 2025
Fonds de Prévention Pointe-de-L'île	\$	\$	\$	\$
Ville de Montréal - Projet, Mon milieu, ma communauté	6 031	509 973	516 004	-
MESS Main dans la main	3 575	109 747	98 690	14 632
Ville de Montréal-Est	37 500	105 568	104 443	38 625
CIUSSS	-	87 739	84 752	2 987
CDC	2 400	78 878	72 955	8 323
	<u>49 506</u>	<u>891 905</u>	<u>876 844</u>	<u>64 567</u>
Fonds cumulés	<u>73 464</u>	<u>1 184 799</u>	<u>1 156 134</u>	<u>102 129</u>

12- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement est établi dans les mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

Fonds du Centre communautaire Roussin	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	31 520	39 400
Montant reçu au cours de l'exercice	-	-
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>6 304</u>	<u>7 880</u>
	<u>25 216</u>	<u>31 520</u>
Fonds de Prévention Pointe-de-L'île		
Solde au début	-	-
Montant reçu au cours de l'exercice	58 000	-
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>5 800</u>	<u>-</u>
	<u>52 200</u>	<u>-</u>
Fonds cumulés	<u>77 416</u>	<u>31 520</u>

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

13- DETTE À LONG TERME

	2025	2024
	\$	\$
Fonds du Centre communautaire Roussin		
Emprunt de 46 000 \$, au taux d'intérêt de 4.25%, remboursable par versements mensuels de 851 \$ capital et intérêt, garanti par du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 33 626 \$, échéant en juillet 2026.	5 874	15 617
Portion de la dette échéant au cours du prochain exercice	5 874	9 743
	-	5 874

14- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

En 2020, le fonds de stabilisation a été créé dans le but de stabiliser le financement des augmentations de salaire, de satisfaire des initiatives nouvelles et des besoins urgents et de répondre à des besoins jugés prioritaires et approuvés spécifiquement par le conseil d'administration. Les intérêts provenant des placements devront être versés à ce fonds, de même que tout montant que le conseil d'administration jugera bon d'y ajouter.

En 2020, un montant de 207 433 \$ a été transféré par le fonds du Centre communautaire Roussin au fonds de stabilisation. Il est prévu que ces fonds réservés soient utilisés sur une période de trois ans, soit jusqu'en 2024;

En 2021, un montant de 141 710 \$ a été transféré par le fond du Centre Récréatif Édouard-Rivet au fonds de stabilisation. Il est prévu que ces fonds réservés soient utilisés sur une période de trois ans, soit jusqu'en 2024;

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au 31 décembre 2024, les soldes du fonds de stabilisation sont les suivant :

Fonds du Centre communautaire Roussin	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	367 597	207 433
Intérêts	-	11 085
	367 597	218 518
Fonds du Centre Récréatif Édouard-Rivet		
Solde au début	-	141 710
Intérêts	-	7 369
	-	149 079

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

15- ENGAGEMENTS

a) L'organisme s'est engagé par contrats de location d'équipement d'une valeur totale de 15 006. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2026	1 163

b) L'engagement de l'organisme en vertu de baux, échéant en août 2025, totalise 5 120 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2026	5 120

c) L'organisme a conclu, avec la Ville de Montréal et la Ville de Montréal-Est, des baux et des conventions à long terme. Pour le Centre communautaire Roussin, le bail est fixé annuellement à 100 \$, indexé de 1,5 % annuellement jusqu'en décembre 2025. Pour le Centre Récréatif Édouard-Rivet, le bail est fixé annuellement à 1 \$ jusqu'en décembre 2025. En vertu de ces baux et conventions à long terme, l'organisme s'engage à défrayer tous les frais d'entretien normal, aménagements et autres. De plus, l'organisme s'engage à organiser et offrir au public les activités de loisirs décrites dans les programmes approuvés par la direction du service des sports et loisirs de la Ville de Montréal et la Ville de Montréal-Est. Les locataires octroient des subventions annuelles pour ces activités de loisirs pour la durée des baux et conventions.

d) L'organisme via son fonds du Centre Récréatif Édouard-Rivet a conclu une entente de partenariat avec la Ville de Montréal-Est, ayant pour mission l'organisation d'activités de loisirs, communautaires ou culturelles sur le territoire de la Ville de Montréal-Est, échéant le 31 août 2029. Selon cette entente, si la gestion des activités visées par le présent partenariat se solde en un excédent d'exploitation, la VILLE conserve la totalité de l'excédent. Le surplus est investi dans des activités sélectionnées conjointement par les partenaires et qui bonifieront la mission du partenariat. La VILLE garde néanmoins pleine discrétion sur la décision finale. En revanche, la Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles Inc. doit fournir à la Ville de Montréal-Est les éléments qui justifient cet écart défavorable. Si le CRER anticipe des résultats financiers inférieurs aux prévisions budgétaires annuelles présentées et approuvées par la VILLE, les partenaires doivent s'entendre sur les actions à poser afin de corriger la situation, à moins que cette situation découle des décisions et exigences de la VILLE face aux opérations du CRER. Les frais de gestion pour la première année du partenariat, sont de 100 000 \$. À partir de la deuxième année du présent partenariat, les frais de gestion pourront être majorés à 130 000 \$. La majoration est conditionnelle à l'atteinte des objectifs. Dans l'éventualité que les objectifs ne soient pas atteints dans l'an 1, les frais de gestion demeureront à 100 000\$/année jusqu'à l'atteinte des objectifs.

Les états financiers du CRER doivent être audités pour les besoins spécifiques de la Ville de Montréal-Est.

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

16- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

Risque de crédit

L'organisme consent du crédit à certains clients dans le cours normal de ses activités. L'organisme effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et n'a pratiquement jamais de mauvaises créances.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme comptabilise ses promesses plutôt lors de leur réception et minimise ainsi ses risques de crédit.

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses débiteurs, ses subventions à recevoir et son avance à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à sa dette à long terme et ses créditeurs. Ce risque est réduit compte tenu des sommes importantes dans la trésorerie de l'organisme. L'organisme a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent du fait de l'augmentation des créditeurs. Les créditeurs sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

17- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

ANNEXE A- CONTRIBUTIONS ET SUBVENTIONS

Fonds du Centre Communautaire Roussin

	2025	2024
	\$	\$
Contribution - Ville de Montréal	753 577	819 463
Subvention - Gouvernement du Québec	255 332	342 674
Subvention - Gouvernement du Canada	280 290	200 729
Subvention - Action bénévole	27 197	15 967
Subventions - Autres	104 061	200 976
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	6 304	7 880
	<u>1 426 761</u>	<u>1 587 689</u>

Fonds du Centre Récréatif Édouard-Rivet

Contribution - Ville de Montréal-Est	-	900 762
Subvention - Gouvernement du Canada	-	24 458
	<u>-</u>	<u>925 220</u>

Fonds de Prévention Pointe-de-L'île

Contribution - Ville de Montréal	516 004	482 461
Subvention - Centraide	100 000	130 229
Subvention - Ministère de la sécurité publique	115 000	115 000
Subvention - Corporation de développement communautaire	72 955	80 304
Subvention - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	98 690	76 644
Contribution - Ville de Montréal-Est	104 443	75 000
Subvention - OMHM	39 089	42 555
Subvention - Alliance Séguin	7 238	31 961
Subvention - Gouvernement du Canada	19 649	13 999
Subvention - Action bénévole	2 400	3 400
Subventions - Autres	84 752	38 040
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	5 800	-
	<u>1 166 020</u>	<u>1 089 593</u>

Fonds Aux Délices-Roussin

Subventions - Autres	<u>500</u>	<u>500</u>
----------------------	------------	------------

Fonds cumulés

<u>2 593 281</u>	<u>3 603 002</u>
------------------	------------------

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

ANNEXE B- PRODUITS D'OPÉRATIONS

Fonds du Centre Communautaire Roussin

	2025	2024
	\$	\$
Inscriptions et activités sportives, culturelles et aquatiques	2 136 037	2 087 825
Récupération de frais	281 279	281 445
Service de traiteur	277 829	273 271
Casse-croûte et machines distributrices	167 328	182 042
Revenus de loyer	179 636	180 098
Revenus d'intérêts	111 173	106 881
Revenus de locations - Salles	115 118	102 353
Vente de plats cuisinés	119 746	98 736
Revenus d'entretien ménager	3 743	89 830
Revenus de spectacles	117 427	78 929
Revenus de publicité	6 000	16 000
Dons	24 027	7 500
Revenus divers	66 667	182 013
Frais de gestion du CRER	100 000	-
	<u>3 706 010</u>	<u>3 686 923</u>

Fonds du Centre Récréatif Édouard-Rivet

Inscriptions et activités sportives, culturelles et aquatiques	-	776 564
Revenus de locations - Aréna	-	307 038
Revenus de locations - Salles	-	113 541
Casse-croûte et machines distributrices	-	126 805
Revenus de locations - Terrain de balle	-	8 930
Dons	-	3 500
Revenus d'intérêts	-	15 367
Revenus divers	-	38 762
	<u>-</u>	<u>1 390 507</u>

Fonds de Prévention Pointe-de-L'île

Récupération de frais	110 624	85 462
Revenus d'intérêts	28 286	18 194
Ateliers pour jeunes	6 608	4 240
Revenus divers	3 025	1 131
Dons	8 515	-
	<u>157 058</u>	<u>109 027</u>

SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

ANNEXE B- PRODUITS D'OPÉRATIONS (suite)

	2025	2024
	\$	\$
Fonds Aux Délices-Roussin		
Dons	-	-
Revenus d'intérêts	1 650	2 755
Revenus de loyer	6 000	6 000
Vente de plats cuisinés	150 156	130 142
Revenus divers	-	-
	<u>157 806</u>	<u>138 897</u>
 Fonds cumulés	 <u>4 020 874</u>	 <u>5 325 354</u>